

# **Accord de conversion de dettes pour le développement durable des écosystèmes forestiers gabonais**

## **Fiche d'Identification de Projet (FIP)**

---

**Soumise par le Ministère de l'Enseignement Technique et de la Formation  
Professionnelle**

---

---

### **1. Identification du projet**

---

Nom du projet :

***Projet de renforcement du dispositif de formation  
professionnelle de la filière bois au Gabon***

Objet du projet :

***Accompagner le Gouvernement Gabonais dans sa volonté de voir la filière bois connaître  
une transformation locale plus poussée grâce à la maîtrise de son outil de formation en  
adéquation avec les besoins des acteurs socio-économiques.***

---

### **2. Description du Projet**

---

#### **Présentation du secteur :**

La filière bois au Gabon est caractérisée par une forte occupation des expatriés qui représentent près de 74,28% de l'exploitation. Le reste étant entre les mains des nationaux. Le découpage de la filière bois comprend l'exploitation forestière, les différents niveaux de transformation et une petite industrie du meuble. Il faut noter une influence du secteur informel caractérisé par l'absence des données pouvant mesurer le poids des activités dans ce secteur de la filière bois.

Parallèlement, la formation s'est développée sous deux pôles : les formations dans la foresterie données par l'Ecole Nationale des Eaux et Forêts et le Ministère de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle avec son réseau des Lycées professionnels, Lycées technologiques et centres de formation. Dans l'ensemble, l'offre de formation dans ces lycées et centres a été plus centrée sur la 3<sup>e</sup> transformation, plus spécifiquement dans la fabrication des ouvrages (Menuiserie, Ebénisterie, Charpenterie). Ainsi, plusieurs métiers liés à la 1<sup>ère</sup> transformation ne sont pas encore pris en compte dans l'offre de formation. Ce qui peut compromettre les efforts du Gouvernement à parvenir à une transformation plus poussée de cette filière.

Enfin, parmi les recommandations de la réforme de la Formation Professionnelle en cours, il est désormais admis que l'apport des opérateurs économiques en tant de partenaire à la formation devient une exigence. De ce fait, il est impératif d'associer ces partenaires à toutes les étapes de la formation et la présente étude ne saurait se réaliser sans leur concours et leur participation.

Ainsi, l'UFIGA, pour ne citer que ce partenaire, sera associé à la phase de collecte de données sur le terrain. En effet, cette organisation qui regroupe certains industriels de la transformation du bois devra aider les Experts à entrer en contact avec les entreprises devant constituer l'échantillon à interroger dans les différentes zones où se développe l'activité de la filière bois.

A cette première phase, les opérateurs économiques devront prendre part à la phase de validation du rapport des Experts. Ce partenariat actif des opérateurs économiques doit se poursuivre lors des phases suivantes pour mieux orienter les choix sur le type de formation, les équipements nécessaires, les niveaux de formation, l'implication au sein du Conseil d'Administration de l'Ecole ou des Ecoles du bois à créer.

### **Importance pour le pays :**

En revenant sur le contexte, selon plusieurs données qui restent à vérifier, le bois commercial générerait beaucoup moins de recettes au Gabon que ce qu'il pourrait potentiellement apporter. L'immense majorité des exportations de bois se faisant par grumes ce qui rapportait au pays peu de valeur ajoutée. De même, les postes de travail correspondants aux activités de coupes sont limités, à faible revenu et ne crée pas d'emploi dans le secteur de l'industrie du bois. A ce jour, les bénéfices réellement importants sont dégagés par des compagnies étrangères qui opèrent sur place. Seul un petit nombre d'entreprises ont accès à une zone équivalente au tiers de la surface totale des forêts exploitables qui restent dans le pays.

En prenant la décision d'arrêt de l'exportation des grumes, le Gabon voudrait voir son industrie connaître un essor considérable pour son économie dont la majeure partie des ressources proviennent du pétrole. Il s'agit de diversifier son économie au moment où les ressources du pétrole s'épuisent. C'est la volonté politique de faire du Gabon un pays émergent par la maîtrise de trois piliers que sont : le Gabon industriel, le Gabon vert et le Gabon des services.

Par ailleurs, les besoins actuels et futurs des formations professionnelles de qualité et de niveau supérieur dans la sous-région et au Gabon sont importants. Aussi, compte tenu des politiques qui imposent des modalités de gestion et d'exploitation durables des ressources forestières et des aires protégées, des compétences nouvelles viendront satisfaire les nombreux besoins.

Enfin, pour atteindre les objectifs fixés par le Gouvernement en matière de développement de la filière bois, le projet contribuera entre autres :

- A faire immerger, au travers de la formation professionnelle, une main d'œuvre : (I) technologiquement qualifiée pour utiliser les processus d'industrialisation du bois et (II) qui possède une culture basée sur le développement durable des ressources forestières pour lutter contre la déforestation sauvage ;
- Au transfert des technologies les plus avancées, que se soit au niveau de la coupe, de la scierie et de la commercialisation du bois brut, mais aussi des processus de transformation industrielle et de la commercialisation liée aux sous-secteurs du meuble et de l'ébénisterie ;
- A la promotion de l'auto-emploi et/ou de la création de micro-entreprises dans le secteur du bois et du meuble ;
- A la création au Gabon d'une industrie nationale qui permettra au pays de bénéficier de la haute valeur ajoutée qui se dégage de processus de transformation de ses ressources forestières qui sont actuellement aux mains de multinationales étrangères

## **Actions existantes sur le thème du projet :**

### **Finalité :**

Le Ministère de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle doit mettre en œuvre la politique du Gouvernement en matière de formation professionnelle et d'insertion dans le monde du travail. Pour ce faire, et afin d'apporter une réponse rapide à la politique d'industrialisation de la filière bois, il doit mettre en marche une série de projets stratégiques dont le présent projet vise à l'accompagner dans la mise en œuvre des formations liées à la filière bois dans l'optique de l'adéquation formation-emploi, dans l'identification des besoins réels en formation et dans la formulation des propositions à même de répondre à ces besoins.

### **Objectifs spécifiques :**

Le projet vise à accompagner le Gouvernement gabonais dans sa volonté de transformation de la filière bois au plan local. Ce qui passe par une meilleure lisibilité de la formation dans le secteur. Ainsi, le présent projet poursuit les objectifs suivants :

- 1) Identifier les besoins présents et futurs des opérateurs économiques en main d'œuvre ;
- 2) Proposer des scénarios de réponses, des pistes de solutions à ces besoins ;
- 3) Estimer les investissements matériels et immatériels nécessaires ;
- 4) Faire des propositions des sources de financement possible en indiquant qui peut financer quoi ;
- 5) Identifier les filières, les référentiels métiers et les emplois ;
- 6) Partager l'ensemble des conclusions avec l'ensemble des acteurs (professionnels, Administrations et autres partenaires) ;
- 7) Proposer la définition un avant projet sommaire de mise en œuvre des formations (types d'établissement, localisation, niveau de formation, types d'infrastructures requis, modes de formation, niveau de qualification des enseignants/formateurs, etc.).

### **Réalisations envisagées :**

L'ensemble de ces objectifs obéiront à une articulation de mise en œuvre se faisant selon le cheminement qui suit celui d'une étude d'opportunité pour identifier les besoins des entreprises et acteurs sociaux au cœur de la filière bois. Ceci passe par la définition :

- Des données socio-économiques (Types d'entreprises, statut, taille, structure, évolution... ; Localisation sur le territoire, bassin d'emploi, régions... ; Environnement juridique et réglementaire ; Situation par rapport à des partenaires, clients, fournisseurs... ; Types de marchés, valeurs, dimensions temporelles et spatiales, évolution et contraintes ; Evolutions technologiques et organisationnelles) ;
- De la main-d'œuvre en présentant l'importance du secteur en terme de main-d'œuvre à travers quelques données : le nombre d'actifs dans le secteur (salariés ou pas), la répartition par âge, la répartition par sexe, le niveau de formation, pour cadrer la population active du secteur ;
- Des emplois en les situant dans les relations fonctionnelles au sein de l'entreprise (responsabilités hiérarchiques et relations professionnelles non hiérarchiques) puis, en établissant la description en terme d'activités professionnelles des titulaires de ces emplois
- Des référentiels métiers en décrivant les principales activités professionnelles, contenus des emplois des titulaires potentiels du ou des diplômés et emplois ;
- Des investissements matériels et immatériels envisagés ;

- Des missions du dispositif de formation en précisant le rôle des différents acteurs dont celui des opérateurs économiques ;
- Du budget de fonctionnement prévisionnel du ou des futurs établissements;
- Du mode d'organisation des formations ;
- Etc.

### **Organisation et mode opératoire :**

Un comité de pilotage, dont un arrêté précisera le fonctionnement, présidé par le Ministère de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle, associant les principales institutions, parties prenantes au projet, et la profession UFIGA, assurera le cadrage de l'étude au démarrage de la prestation du consultant qui sera recruté. Celui-ci exposera notamment la méthodologie proposée pour réaliser l'étude.

Mais avant, une réunion préparatoire regroupant les différents acteurs sera animé avant les investigations. C'est sera l'occasion donnée aux opérateurs économiques de présenter globalement leurs besoins et aux administrations de mettre en commun les canevas d'interventions.

Les premières conclusions et propositions du consultant, à l'issue des investigations de terrain, seront présentées au comité de pilotage puis lors d'un atelier rassemblant un groupe élargi composé, d'une part des administrations des Eaux et Forêts, de l'Environnement et du Développement Durable, et de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle, et d'autre part, des acteurs de la filière de transformation du bois, des acteurs de la formation professionnelle (formateurs aux métiers du bois), et des représentants de la société civile ;

Le rapport final de l'étude, intégrant les conclusions et résultats de l'atelier de présentation, sera soumis au comité de pilotage pour validation.

Le projet s'articulant autour de l'ingénierie de la formation, son développement devra obéir à la méthodologie habituelle. Les études préliminaires définiront avec précision la suite du projet. Sans anticiper, ces études seront suivies de l'élaboration des référentiels, en fonction des métiers identifiés.

Les différents guides clarifieront les besoins structurels, pédagogiques, didactiques, d'encadrement, etc. Le volet de renforcement des capacités des acteurs sera essentiel à la réussite du projet.

Il semble évident qu'avec la transformation totale du bois au niveau local, des nouveaux métiers vont voir le jour. Ce qui va nécessiter une certaine appropriation des enseignants qui devront obligatoirement se recycler, à défaut de se former.

La durée globale de prestation est estimée à 5 mois calendaire.

La phase d'investigation et d'enquête qui se fera avec la participation des partenaires comme l'UFIGA devra concerner au moins trois zones économiques différenciées et représentatives de la situation de la filière bois au Gabon. L'atelier d'échanges avec les acteurs et partenaires socio-économiques de la filière se tiendra à l'issue de cette première phase d'étude.

Les observations du comité de pilotage sur le rapport provisoire seront transmises au consultant dans un délai assez court après la remise du rapport.

### **Coût indicatif et financement envisagé :**

L'étude se chiffrerait à 100.000.000 F CFA. Ce montant comprend les honoraires du consultant, des deux (2) experts locaux et du partenaire stratégique copté pour les missions de terrain, les dépenses de collecte de données et d'organisation des ateliers de validation.

### **Effets et résultats escomptés**

- Besoins des acteurs en matière de formation dans la filière bois clairement identifiés ;
- Identification des priorités dans l'offre de formation à court, moyen et long terme ;
- Programmes de formation rédigés ;
- Structures de formation construites ou restructurées ;
- Plans de formation ou de recyclage des formateurs et encadreurs exécutés ;
- Dotation en matériel et équipements nécessaires à la nouvelle offre de formation ;
- Mise en œuvre des partenariats dynamiques entre l'Etat et les Entreprises dans l'accompagnement du dispositif de formation ;
- Employés formés aux besoins des opérateurs économiques ;
- Sources de financement identifiées pour la poursuite du projet (AFD, UE, Autriche, BAD, etc.);
- Statut du futur établissement mieux clarifié ;
- Mode opératoire dans la mise en œuvre du projet post-étude clarifié.

### **Risques environnementaux et sociaux**

En principe, un tel projet consistant à renforcer les capacités de l'offre de formation dans la filière bois, ne devrait pas en constituer des risques environnementaux même si le projet devra prendre en compte les principes de préservation de l'environnement. Cependant, au plan social, il sera important de toucher les différents secteurs d'activités de la filière bois afin de ratisser large dans la collecte de l'information. Une participation franche des entreprises sera attendue à chaque étape du développement du projet afin de minimiser les effets négatifs.

Dans le cadre du fonctionnement de l'établissement, une mouture de loi portant création et organisation l'Ecole de Formation aux Technologies des Métiers du Bois (EFTMB) est cours. Elle fait de l'EFTMB une structure sous tutelle qui fonctionnera avec plusieurs organes comme le Conseil d'Administration, la Direction Générale, le Conseil d'établissement, le Conseil pédagogique, Le Conseil d'orientation et d'insertion, le Conseil de discipline, l'Agence comptable.

Il s'agit d'un établissement public à caractère professionnel, doté de la personnalité juridique et morale et de l'autonomie administrative et financière. Les textes d'application viendront préciser la place des différents acteurs dont les opérateurs économiques dans les différents organes de gestion de l'établissement. Ne pas en tenir compte c'est aller contre les recommandations actuelles en matière de formation qui exigent une implication effective des opérateurs économiques dans le processus de formation.

De façon générale, l'Ecole aura pour mission d'assurer la formation initiale des jeunes et continue des personnels dans le domaine du bois, participer à l'insertion professionnelle des formés.

---

### **3. Principaux risques identifiés**

---

#### **Difficultés essentielles prévisibles :**

Sans être exhaustif, les différentes difficultés prévisibles sont les suivantes :

- Atteindre le Gabon profond sans la participation effective des représentants des organisations du secteur bois et toucher certaines entreprises qui exercent dans la filière bois ;
- Lenteur dans la rédaction des programmes de formation par défaut des ressources humaines suffisantes et compétentes ;
- Cohérence scientifique, technologique et didactique des programmes de formation par un effort de contextualisation ;
- Absence des équipements conséquents et nécessaires à la formation ;
- Absence d'un plan de formation ou de recyclage des enseignants.

#### **Hypothèses critiques :**

L'engagement des acteurs est à maintenir tout au long du projet. En effet, si des poches de résistance sont perceptibles, à un niveau ou à un autre, elles sont susceptibles de freiner son avancement.

Le temps sera aussi un élément à surveiller. Comme tout projet, s'il tire en longueur, les solutions envisagées pourraient se révéler inappropriées. Il faut donc coller à l'urgence pour le Gabon de se doter d'une industrialisation avancée dans la filière bois.

---

### **4. Impact environnemental et social**

---

Justification de l'impact environnemental :

Le projet devrait parvenir à modifier les comportements des individus qui pensent jusqu'ici que travailler dans la filière bois est dévalorisant. La structure de formation doit être une référence en matière d'équipement et même de construction. Par un plan de communication, l'Ecole doit attirer les formés. Leur choix doit désormais être celui de la raison et non celui de la dernière solution. Ouverte sur les 9 provinces, l'Ecole pourra permettre aussi à la sous région d'envoyer des stagiaires en formation, grâce au rayonnement qu'il donnera.

Justification de l'impact social :

Au plan social le projet permettra de mobiliser plusieurs acteurs au cœur de la formation. Le but est de former des futurs salariés aux compétences certaines. Pour ce faire, le dispositif de formation doit répondre à cette exigence. Plus largement, le projet permet au Gabon de s'approprier l'industrialisation de la filière bois, grâce aux hommes et femmes bien formés. Il y va de la valorisation des emplois.

---

## 5. Etudes

---

### Niveau d'études requis :

A - Projet nécessitant l'établissement de documents d'évaluation spécifiques, des études approfondies et la mobilisation d'expertises, internes et/ou externes.

La mesure prise par le Gouvernement d'interdire la sortie des grumes entraîne pour la formation la prise en compte de tous les secteurs de la filière dans l'offre de formation. Il revient, dans ce cas, de canaliser cette offre par des études d'opportunité. Il semble, à ce jour qu'un tel travail ne soit pas fait. Il pourrait y avoir des études par métiers de la filière. Mais, se pose alors la question des sources qui sont difficiles à obtenir. Dans le présent projet, ce travail de collecte de donner à tout son sens pour mieux mettre l'offre en adéquation avec l'emploi.

Justification du niveau d'études requis :

Pour une meilleure fiabilité des résultats attendus, le projet devra être soutenu, à chaque étape de sa réalisation, par des experts locaux et internationaux et des partenaires stratégiques de la filière bois comme l'UFIGA. Par cette dualité, il est possible de combiner l'apport scientifique et contextuel. On veillera à trouver des personnes disponibles, aux compétences en lien avec la problématique de l'ingénierie de la formation dans la filière bois.

Les rapports d'activités qui seront élaborés doivent servir de documents exploitables, sous forme de guides. Le tout sera mis au service de mise en œuvre des formations identifiées.

### Objet, modalités de réalisation et de financement des études, documents d'évaluation à établir :

Etudes rétrospectives :

Etudes environnementales et sociales :

Etudes liées au contexte politique, macro-économique et sectoriel :

Etudes liées aux aspects techniques, opérationnels, institutionnels et juridiques :

Etudes liées aux aspects économiques et commerciaux :

Rubrique libre :

---

## 6. Coût du projet et plan de financement

---

**Montant global du projet (prévu) : 100.000.0000 F CFA (152449,01 €)**

**Tableau des composantes du projet :**

Rubrique	Coût/mois/unité	Total FCFA	Observations
Atelier de lancement	2.000.000 F /atelier * 1 atelier	2.000.000 F	Regroupant les différents acteurs
Honoraires du consultant	9.000.000/mois*5mois	45.000.000	
Perdiems experts locaux (2)	1.500.000/mois * 5 mois* 2 personnes	15.000.000	Un expert par ministère

Missions de collecte de données	1.300.000 F/mission*4 personnes* 4 missions	20.800.000 F	Transport aérien, transport local, hébergement, restauration, communication, etc. des Experts et un représentant des opérateurs économiques, partenaire stratégique
Ateliers de validation	2.000.000 F /atelier * 2 ateliers	4.000.000 F	Regroupant les différents acteurs
Logistique et administration	Forfait 640.000/mois*5 mois	<b>3.200.000 F</b>	Fonctionnement, reprographie, impression, saisie, etc.
<b>TOTAL</b>	<b>100.000.000 F CFA</b>		

Observations :

---

## 7. Calendrier prévisionnel

---

	Date d'approbation de la FIP par le CTP	Date de validation par le COS
Prévision FIP	26 /10/2010	Janvier 2011
Date révisée/réelle	14/12/2010	

Observations :

-----  
**CABINET DU MINISTRE**  
-----

**TERMES DE REFERENCE**  
**POUR L'IDENTIFICATION DES BESOINS DES OPERATEURS ECONOMIQUES, DE**  
**L'ADMINISTRATION, DES POPULATIONS ET DU MARCHE NATIONAL**  
**EN VUE DES FORMATIONS DANS LA FILIERE BOIS**

**1. Contexte et justification**

Désireux de faire de la filière bois l'une des premières sources de revenu du pays dans un contexte marqué par la baisse tendancielle de la production pétrolière, le Gouvernement de la République Gabonaise s'est engagé dans une politique forestière volontariste, concrétisée par l'adoption d'un nouveau Code Forestier en 2001, et basée sur deux principes fondamentaux :

- La gestion durable et rationnelle de la ressource forestière, grâce à une généralisation effective des aménagements ;
- Une volonté d'industrialisation de la filière-bois, pour servir de base saine à un développement équilibré de l'économie forestière orientée vers la transformation locale plus poussée, grâce à un cadre favorisant les investissements.

Face aux enjeux que représente le secteur forestier, et la mutation lente de la filière bois vers une industrialisation devant permettre d'atteindre un taux de transformation de 75% en 2012 (article 227 de la loi 016/01 du 31 décembre 2001),

le Gouvernement a pris, lors du Conseil des ministres du 5 novembre 2009, la décision d'accélérer le processus avec l'interdiction d'exportation des grumes dès 2010.

Néanmoins, on constate depuis près de dix ans que la filière bois au Gabon tend vers la transformation locale plus poussée du bois (de la 3<sup>ème</sup> à la 4<sup>ème</sup> transformation). Cette transformation induit de forts besoins en ressources humaines chez les acteurs de la filière bois et exige des compétences plurielles moins flexibles.

De même, près de 80% (81% en 2008) des usines implantées au Gabon appartiennent au segment sciage, suivi du segment déroulage (dans quatre provinces du Gabon) avec 17,14% dont 11,42% du volet placage et 5,71% du volet contreplaqué ; enfin le segment tranchage qui était à 1,2% en 2008 est en perte de vitesse.

Plus de 74,28% des structures appartiennent à des européens, asiatiques et dans une moindre mesure à des africains. L'implication des nationaux dans la filière de transformation reste encore assez faible ; d'où la nécessité de mettre en place des formations adaptées pour une réelle implication des nationaux et un développement des compétence pour atteindre les objectifs de transformation plus poussée voulus par le Gouvernement.

Les présents termes de référence s'appliquent à la phase relative à l'identification des besoins des acteurs de la filière bois au Gabon (en complétant notamment les données existantes) et de ceux du marché local, en aval, qui doivent être pris en compte pour créer le contenu des modules de formation de façon à répondre réellement aux objectifs du Gouvernement qui veut faire du Gabon un pays émergent.

Pour cela, il conviendra :

- de faire un état des lieux des formations existantes, notamment à l'ENEF, l'ENSET mais également dans les centres de formation et dans les lycées techniques et professionnels sur la filière
- de prendre en compte certaines formations (CAP, BEP, BT, CFP) proposées par le Ministère de l'Enseignement Technique de la Formation Professionnelle qui s'inscrivent déjà dans cette filière ;
- d'identifier les nouvelles compétences dont le secteur aura besoin dans les 3/5 ans à venir, ainsi qu'à moyen et long terme et permettre ainsi de repérer les formations à prévoir dans les futurs établissements.

Le Ministère de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle coordonne la réalisation du projet du futur établissement des métiers du bois, en étroite collaboration avec le Ministère des Eaux et Forêts, les partenaires économiques et, assure à ce titre le pilotage de la présente étude.

## **2. Objectif**

Dans le but de mettre en place des futures formations dans la filière bois, le présent projet vise à identifier les besoins en compétences dans le secteur forêts-bois ainsi que les référentiels métiers/emplois et à calibrer les besoins en formation professionnelle de tous les opérateurs du secteur pour aboutir à une transformation locale plus poussée du bois et accompagner le développement de la filière de transformation.

## **3. Résultats attendus**

L'étude doit permettre de définir et/ou de préciser :

- l'analyse des besoins de renforcement de capacités de l'ensemble de la filière bois ;
- les référentiels métiers devant faire l'objet des formations en associant non seulement le secteur public mais aussi le secteur privé et la société civile ;
- le cadrage stratégique de la politique de formation du Gabon pour la filière de transformation du bois dans lequel doit s'intégrer la réflexion sur le futur établissement, ceci en cohérence avec le cadre général de la politique de formation au niveau régional identifiée par le RIFFEAC1;

---

1 Réseau des Institutions de Formation Forestières des Etats d'Afrique Centrale

- L'articulation du projet du futur établissement en liaison avec la réforme pédagogique et institutionnelle de l'ENEF et ses synergies sectorielles ;
- la vocation / rayonnement (national ou régional) souhaité du futur établissement dans le cadre du RIFFEAC;
- identification des partenaires clés (notamment le secteur privé) et leur rôle dans la mise en place et le fonctionnement des formations futures ;
- Les partenaires techniques et financiers intéressés à cofinancer des actions dans le domaine de la formation (Canada, UE, Autriche, BAD, AFD, etc...) et le niveau d'engagement financier requis de l'Etat Gabonais pour assurer la pérennité du projet ;
- Les prochaines étapes vers la création et la mise en place des structures de formation et les besoins d'accompagnement en expertise nécessaire.

#### **4. Processus de validation de la démarche et des livrables**

Un comité de pilotage, présidé par le Ministère de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle, associant les principales institutions, parties prenantes au projet, et la profession (UFIGA), assurera le cadrage de l'étude au démarrage de la prestation du consultant. Celui-ci exposera notamment la méthodologie proposée pour réaliser l'étude.

- Les premières conclusions et propositions du consultant, à l'issue des investigations de terrain, seront présentées au comité de pilotage puis lors d'un atelier rassemblant un groupe élargi composé, d'une part des administrations des Eaux et Forêts et de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle, et d'autre part, des acteurs de la filière de transformation du bois, des acteurs de la formation professionnelle (formateurs aux métiers du bois), et des représentants de la société civile ;
- Le rapport final de l'étude, intégrant les conclusions et résultats de l'atelier de présentation, sera soumis au comité de pilotage pour validation.

#### **5. Durée et contenu de la prestation du consultant**

La durée globale de prestation est estimée à 5 mois calendaire.

La phase d'investigation et d'enquête, de l'ordre de un (1) mois, devra concerner au moins trois zones économiques différenciées et représentatives de la situation de la filière bois au Gabon. L'atelier d'échanges avec les acteurs et partenaires socio-économiques de la filière se tiendra à l'issue de cette première phase d'étude.

Les observations du comité de pilotage sur le rapport provisoire seront transmises au consultant dans un délai de trois (3) jours après la remise du rapport.

Le (a) consultant (e) proposera un chronogramme qui sera amendé. Il devra être en cohérence avec la méthodologie proposée par le(a) consultant(e).

## **6. Contrats**

Le contrat du (de la) Consultant (e) couvrira les temps d'intervention des experts et la contribution du partenaire stratégique ainsi que la prise en charge des frais annexes (logistique, atelier de restitution, édition des rapports, etc.).

## **7. Produit attendu**

Les apports de l'étude provisoire et final seront remis au comité de pilotage en dix exemplaires chacun (police 12, Times New Roman avec interligne simple) et en version électronique sur support informatique.

## **8. Profil de l'expertise du (ou de la) Consultant (e)**

L'étude sera confiée à un expert, de préférence d'envergure internationale, spécialiste de l'ingénierie de la formation professionnelle, et associera à cette expertise internationale une équipe d'experts locaux (Min Forêt, et Min. Enseignement Prof) désignés par l'administration et sélectionnés pour leurs compétences en lien avec l'étude et un partenaire stratégique, facilitant le contact avec les opérateurs économiques lors des missions de collecte de données.

L'expert international devra à cet égard:

- être titulaire d'un diplôme universitaire (au moins BAC + 5) dans le domaine de formation, filière bois, économique ou de gestion des ressources forestières ;
- avoir une expérience avérée d'au moins dix ans dans le domaine de l'ingénierie de la formation avec des références solides liées au secteur de la formation dans le secteur forestier en Afrique centrale et si possible au Gabon ;
- avoir une connaissance approfondie du fonctionnement de la filière bois;
- avoir une bonne aptitude à travailler en équipe ;
- avoir une bonne maîtrise du français écrit et parlé.

Les deux experts locaux seront mis à disposition pour la durée de l'étude. Ils seront sélectionnés respectivement sur la base de leurs connaissances et expériences dans les domaines :

- de la transformation (organisation du secteur, unités de transformation du bois, avantages comparatifs) et du négoce du bois;
- des filières de formations professionnelles et de coordination des politiques sectorielles en la matière.

L'UFIGA devra, lors des missions de collecte accompagner les Experts et faciliter ainsi leur accueil dans les structures économiques.

## **9. Dossier de soumission du (de la) Consultant (e)**

Le Consultant devra fournir une offre technique et financière. L'offre technique comprendra les éléments suivants :

- ⇒ Une note de compréhension des termes de référence et de présentation de la méthodologie utilisée;
- ⇒ Les références et expériences notamment sur le Gabon (10 pages maximum);
- ⇒ Le calendrier prévisionnel d'intervention et la répartition des tâches faisant clairement apparaître le temps passé par chacun et le temps alloué aux missions de terrain.

L'offre financière devra comprendre le montant des prestations HT, le montant des prestations TTC, les prix unitaires, les frais de mission et les frais annexes.

## **10. Modalités de sélection**

Les propositions de soumission reçues seront évaluées sur la base de leur conformité aux Termes de référence, à l'aide des critères d'évaluation et du système de points suivant :

- ⇒ Compréhension des TDR et méthodologie proposée : 30 points ;
- ⇒ Compétences, qualifications, expériences du bureau d'étude et des experts : 40 points ;
- ⇒ Offre financière : 30 points.